

Le Tribunal administratif de Cergy Pontoise a décidé d'annuler le PLU de la [COMMUNE DE GONESSE](#) / T : 01.39.85.37.71 ouvrant la possibilité d'urbaniser 280 ha de champs de céréales, dont 80 ha devaient accueillir le projet EuropaCity porté par [ALLIAGES ET TERRITOIRES](#). La justice a en effet estimé que la parcelle concernée était constituée de "terres particulièrement fertiles, alors que les bénéfices escomptés, notamment en termes de créations d'emplois, invoqués par la commune de Gonesse, ne sont pas établis". Le maire de la commune a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait appel de cette décision qui met un nouveau coup d'arrêt au projet mobilisant quelques 3 Mds€ d'investissements.
www.ville-gonesse.fr